

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE

### NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ ARGENTINE

Les derniers *Bulletins* de la Société argentine continuent à montrer cette association se ramifiant de plus en plus sur le territoire de la République. Ils mentionnent, en particulier, l'établissement de sous-comités à Rosario de Santa Fé et à Esperanza. Il en existe maintenant dans toutes les parties du pays et la Société compte deux mille membres. Elle possède un capital suffisant pour construire un bâtiment à son usage, et elle a entamé à ce sujet, avec le gouvernement, des négociations qui suivent une marche favorable.

Il paraît étrange que, tandis que le gouvernement se montre si bien disposé pour la Croix-Rouge dans la capitale, son œuvre ne puisse se faire en province, lorsqu'elle y est appelée par des besoins pressants. C'est pourtant ce que l'on a vu à Tucuman.

Nous avons parlé, l'année dernière <sup>1</sup>, d'une mission envoyée dans cette localité, pour y assister les victimes de la guerre civile. Or, il résulte d'un rapport de M. Besson, qui en avait le commandement, que son activité a été entièrement paralysée par la conduite inqualifiable des autorités locales à son égard. Tandis que les insurgés se montraient disposés à accueillir à bras ouverts les agents de la Croix-Rouge, le gouverneur provincial et ses subordonnés ont refusé de les laisser fonctionner, sous le prétexte qu'ils transportaient des armes pour les rebelles, et pour d'autres motifs tout aussi peu fondés. Cette opposition fut si vive, que M. Besson et ses collègues durent se retirer sans avoir pu s'approcher des nombreux blessés qui encombraient les ambulances, et auxquels leurs secours eussent été infiniment précieux. Nous espérons que le Comité central aura énergiquement protesté contre de tels procédés, et pris des mesures, d'accord avec les pouvoirs compétents, pour que des épisodes aussi lamentables que celui dont nous venons de parler ne se reproduisent pas.

Le *Bulletin* argentin cite encore un fait intéressant, à l'occasion

<sup>1</sup> *Bulletin*. T. XXV, p. 8.

de l'insurrection brésilienne. On sait que, lorsque l'amiral de Gama et ses compagnons renoncèrent à la lutte, ils se réfugièrent sur deux navires de guerre portugais, le *Nindello* et l'*Alfonso d'Albuquerque*, et que le maréchal Peixoto réclama leur extradition. Le commandant portugais la refusa, mais il fut convenu que ses vaisseaux pourraient sortir des eaux brésiennes, à la condition toutefois de garder à bord les insurgés, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur leur sort, par un accord entre les gouvernements intéressés. Aussi les autorités de l'Uruguay, vers lequel on les dirigea d'abord, interdirent-elles l'entrée du lazaret de Montevideo à ces malheureux, d'accord avec leurs gardiens, bien qu'ils fussent dans une condition sanitaire déplorable. Quand ils se présentèrent devant Buenos-Ayres, les dames de la Croix-Rouge de cette ville s'émurent de leurs souffrances et adressèrent une supplique à la reine-mère Maria Pia, de Portugal, pour qu'elle autorisât leur débarquement. La souveraine se montra sympathique à leur requête, mais le roi imploré par elle fut inflexible, par crainte des complications internationales que cet acte de faiblesse pourrait entraîner. Le gouvernement argentin, néanmoins, prit sur lui d'autoriser les navires portugais à entrer dans le lazaret et le port de Buenos-Ayres, ce qui permit à deux cent cinquante réfugiés brésiliens de s'évader. Ces pauvres gens ne jouirent cependant pas longtemps de leur liberté, car ils furent très vite repris par les équipages portugais, apparemment avant d'avoir reçu les soins que les Dames de la Croix-Rouge eussent été heureuses de leur donner <sup>1</sup>.

---

## ESPAGNE

---

### NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ ESPAGNOLE

Depuis que nous n'avons eu à parler de la Société espagnole, son organisation s'est graduellement complétée. Un grand nombre de sections nouvelles se sont formées et la Société s'est ramifiée

<sup>1</sup> Revue générale de droit international public, 1894, p. 273 à 276.